

Halina Grzmil-Tylutki

Université Jagellonne
de Cracovie

QUI EST-CE QUI L'A DIT ?
– LE DIALOGISME MONTRÉ
ET LE DIALOGISME MASQUÉ
DANS L'ÉNONCIATION
DISCURSIVE

« Le dit et le non-dit » – le sujet du numéro actuel de la revue *Romanica Cracoviensia* nous incite à écrire quelques mots sur l'hétérogénéité énonciative, un des problèmes cruciaux de l'analyse du discours, celle de l'école française – précisons-le – et qui nous intéresse particulièrement.

Le grand essor de nouvelles théories dans les années 70 est lié avec la découverte des écrits de M. Bakhtine par l'humanisme occidental. Le principe du dialogisme, entre autres, a servi d'inspiration pour ce qu'on appelle aujourd'hui *polyphonie*, *intertextualité* ou *hétérogénéité* et qui signifie, en gros, une superposition de sources énonciatives différentes dans un même énoncé, dans un même discours. Il est évident que la plupart de ces voix multiples restent cachées dans le texte, produit discursif. Elles « parlent » pendant la réalisation d'un énoncé concret et elles « parlent » pendant sa lecture ; et, il faut le souligner, production et interprétation ne sont pas des activités symétriques. Elles font travailler sans cesse notre esprit, notre intellect et notre mémoire, et plus l'homme est cultivé plus de voix il entendra.

Le discours, objet de recherches de l'école française de l'analyse du discours, est défini comme une manière d'appréhender le langage, comme une mise en fonctionnement de la langue dans une situation bien précise, où le côté linguistique et le côté social s'articulent l'un sur l'autre selon une même logique qu'on peut appeler un rituel socio-linguistique, voire une institution. Telles sont les idées fondatrices de l'école française formulées par un de ses théoriciens éminents, Dominique Maingueneau, dans ses nombreux ouvrages. Pour en donner une brève caractéristique, énumérons quelques traits essentiels. Le discours est une organisation qui dépasse la phrase ; il est orienté, conçu en fonction d'une fin ; c'est un acte qui engage des partenaires dans une interactivité ; il est contextualisé, régi par des normes institutionnelles, génériques ; il est subjectif, pris en charge par son énonciateur ; enfin le discours n'est pas autonome mais pris dans un interdiscours qui signifie une multiplicité de relations¹. Parmi les ca-

¹ Voir D. Maingueneau, 1998, 2004.

ractéristiques attribuées au discours, presque toutes se rapportent d'une façon ou d'une autre au principe dialogique.

La pensée philosophique de Bakhtine, appliquée à l'analyse de l'oeuvre de Dostoïevski, considère le roman comme mettant en scène une multiplicité de consciences, d'idéologies et de langages différents. Le caractère « contrapuntique » emprunté à l'oeuvre musicale fait voir le roman comme polyphonique. Ce dernier terme, introduit en linguistique par la pragmatique intégrée d'O. Ducrot², conteste surtout l'unicité du sujet parlant, en y voyant un locuteur et un énonciateur, distincts l'un de l'autre. L'école de l'analyse du discours va plus loin et à ce tandem ducrotien oppose deux paires de sujets, au moins.

Patrick Charaudeau³, car c'est à lui que nous devons cette théorie des sujets discursifs, distingue du côté de JE⁴ : un JE-communiquant et un JE-énonçant et à l'opposé, du côté de TU : un TU-destinataire et un TU-interprétant. Or, l'acte de langage est une totalité indissociable qui se compose d'un circuit externe (*Faire*) et d'un circuit interne (*Dire*). Le premier est le lieu de *l'instance situationnelle* qui se définit par la place qu'occupent les responsables de cet acte, les partenaires, liés par un contrat particulier. La relation contractuelle implique les partenaires qui n'existent que s'ils se reconnaissent comme tels, c'est-à-dire dans la mesure où ils se reconnaissent l'un l'autre et eux-mêmes comme témoins (plus ou moins conscients) des pratiques sociales et des représentations imaginaires de la communauté à laquelle ils appartiennent ; bref, dans la mesure où ils se reconnaissent (grâce au système de filtres) comme des « unités » du paradigme subjectif contractuel. P. Charaudeau considère donc le discours comme un acte langagier non entièrement conscient, subsumé par un certain nombre de rituels socio-linguistiques.

Le partenaire ayant l'initiative du processus de production de l'acte est le sujet communicant : JE-c. Il a l'intention de communiquer quelque chose au destinataire et c'est pour cela qu'il procède à la mise en scène du dire en fonction du contrat. Le partenaire responsable du processus de l'interprétation (muette ou exprimée par une intervention quelconque) est le sujet interprétant : TU-i. Non seulement il n'est pas ou ne doit pas être symétrique au JE-c (le discours est une activité dialectique) mais, en plus, il se laisse difficilement vérifier ou étudier, contrairement au JE-c. Pendant que celui-ci laisse des traces dans la mise en scène du dire, l'effet interprétatif du TU-i ne peut être saisi que lorsque TU entre en interaction, sinon de façon psycho-expérimentale.

Le circuit interne est le lieu de l'organisation du Dire, le lieu de *l'instance discursive* qui se définit comme une mise en scène à laquelle participent des êtres de parole : les protagonistes, le sujet énonçant : JE-é et le sujet destinataire : TU-d. Ils jouent des rôles qui leur sont attribués par les partenaires en fonction de leur relation contractuelle, qui, elle, assure la stabilité et la prévisibilité des comportements. Les rôles sont conçus comme des comportements langagiers, manifestes dans des activités stratégiques, celles-ci correspondant aux possibles choix que les sujets peuvent faire de la mise en scène.

² Voir O. Ducrot, 1980.

³ Voir P. Charaudeau, 1983, 1988, 1995, 2002.

⁴ JE et TU ont un sens d'embrayeurs que leur donne E. Benveniste : 1966.

En résumant, les sujets du discours sont à la fois surdéterminés (en partie) par différents conditionnements et libres dans leur choix de la mise en oeuvre des stratégies discursives.

Si l'on pense au problème du dit et du non-dit, le discours s'avère un très bon exemple ; non seulement toute la pluralité des sujets discursifs n'est pas explicitée dans la parole, mais l'organisation de certaines stratégies peut aller jusqu'à masquer le Faire par le Dire.

Le TU-d est fabriqué par JE qui en a la maîtrise totale. Le TU-i, par contre, échappe au contrôle de JE dès qu'il entame le processus d'interprétation. « Le TU-d est supposé être dans un rapport de transparence à l'intentionnalité du JE, le TU-i, en revanche, se trouve dans un rapport d'opacité à cette intentionnalité puisqu'il n'est pas une créature du JE »⁵.

Le JE-é est un sujet toujours présent dans l'acte de langage, qu'il soit explicitement marqué ou non. Le JE-é peut être construit comme une image du sujet producteur de parole, le JE-c ; dans ce sens-là, il devient la trace de l'intentionnalité de JE-c. Il existe dans et par l'acte de production – interprétation ; ainsi, le JE-é, tout comme le TU-d sont en partie transparents, en tant qu'ils sont inscrits dans l'acte, par sa configuration particulière. « En partie », parce que le discours se compose de deux « circuits » inséparables : interne (*le Dire*) et externe (*le Faire*).

Il n'y a pas de rapport de transparence entre les JE-é et JE-c. Le JE-é n'est qu'une représentation langagière particulière du JE-c, « il n'est qu'un masque de parole posé sur JE-c. Voilà pourquoi le JE-c, conscient de cet état de fait pourra jouer, à des fins stratégiques, tantôt le jeu de la transparence entre JE-é et JE-c, tantôt celui de l'occultation de JE-c par JE-é »⁶.

Le jeu entre le dit et le non-dit discursif est aussi marqué au niveau du genre. Comme le souligne tout récemment D. Maingueneau⁷, le genre joue aujourd'hui un rôle central dans l'analyse du discours. C'est une catégorie que nous apprenons conjointement à l'acquisition et à la maîtrise de la langue ; c'est donc notre compétence linguistico-pragmatique qui supplée tous les non-dits possibles à ce niveau-là.

Pour comprendre pourquoi le genre est tellement important et comment il contribue à l'interprétation de l'énoncé, laissons parler Bakhtine lui-même dont la pensée se montre là-aussi très fructueuse : « Les formes de langue et les formes types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés (...). Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques). Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume (...), la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif qui, ensuite, dans le processus de la parole, dévidera ses différenciations. Si les genres du discours

⁵ P. Charaudeau, 1983, p. 39.

⁶ *Ibidem*, p. 43.

⁷ Dans : J-M. Adam et als (éds), 2004.

n'existaient pas et si nous n'en avons pas la maîtrise (...) l'échange verbal serait quasiment impossible »⁸.

La valeur normative des genres est donc indiscutable. La catégorie de genre « désigne en effet des dispositifs de communication socio-linguistiquement définis, et qui sont habituellement pensés à l'aide des métaphores du « contrat », du « rituel » ou du « jeu » »⁹. Reconnaître l'importance du genre dans la formation discursive ne signifie pas pour autant que son classement soit clair et ne pose aucun problème. Juste au contraire, à part la tradition rhétorique aristotélicienne et la tradition littéraire dont les répartitions en genres sont de peu d'utilité pour l'analyse contemporaine du discours, les typologies proposées et leurs critères manquaient de rigueur. Le mérite de D. Maingueneau¹⁰ est d'y mettre fin et de proposer une classification qu'il est en train de réviser d'ailleurs¹¹. La tripartition originelle cède la place à deux régimes de généricité. Les genres « auctoriaux » et les genres « routiniers »¹² d'aparavant se trouvent regroupés sous la dénomination commune des genres « institués » et sont opposés aux genres « conversationnels » qui n'ont pas subi de changements. Ceux-ci représentent un degré assez faible d'institutionnalisation ; leur composition et leur thématique sont assez instables et en transformation continue.

Les genres institués représentent un groupe diversifié ; ils instituent quatre modes de généricité, selon la relation qui s'établit entre la « scène générique » et la « scénographie »¹³.

Des sujets discursifs sont pris simultanément dans trois scènes sur lesquelles se joue le *Dire*. La scène englobante correspond au type de discours (politique, religieux...), lequel définit à quel titre il interpelle son lecteur et en fonction de quelle finalité il est organisé. Elle détermine le statut des partenaires par rapport à un certain cadre spatio-temporel. Cette relation, établie par le type de discours, est spécifiée par un genre particulier qui distribue des rôles aux protagonistes et c'est la scène générique. Les deux scènes mentionnées définissent ensemble le cadre scénique du texte, un espace stable à l'intérieur duquel l'énoncé prend sens. Il faut dire que ce cadre scénique est un grand absent, c'est le non-dit effacé par la scénographie. Le cadre scénique n'étant présent qu'à l'esprit des sujets intervenant dans un discours donné, est pourtant très important au fonctionnement de celui-ci. Il laisse aux protagonistes une liberté plus au moins grande dans le choix de la scénographie adéquate. La scénographie est construite par le discours ; c'est l'énonciation qui met progressivement en place son propre dispositif de parole. « La scénographie implique ainsi un processus en *boucle paradoxale*. Dès son émergence, la parole suppose une certaine situation d'énonciation, laquelle, en fait, se

⁸ M. Bakhtine, 1984, p. 285.

⁹ D. Maingueneau, dans : J.-M. Adam (éd.), 2004, p. 108.

¹⁰ Voir : D. Maingueneau, 1998, 2004.

¹¹ Voir : D. Maingueneau, 2004.

¹² Les genres auctoriaux (littéraires, philosophiques, politiques...) nécessitent une indication paratextuelle qui établisse, de façon non négociée, un cadre pour leur activité discursive ; les genres routiniers (magazine, interview, débat...) fixent a priori des rôles joués par les partenaires et les maintiennent inchangés au cours de l'acte de communication discursive. Voir : D. Maingueneau, 1998, 2004.

¹³ Voir : D. Maingueneau, 1998.

valide progressivement à travers cette énonciation-même. La scénographie est ainsi à la fois ce dont vient le discours et ce qu'engendre ce discours ; elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer (...) »¹⁴.

Tout se joue dans la relation entre le cadre scénique et la scénographie. Certes, il y a des types de discours qui impliquent des scénographies assez figées d'une part, et ceux qui laissent le choix relativement libre, d'une autre.¹⁵ Entre ces deux extrêmes se situent les genres susceptibles de scénographies variées, ayant néanmoins des contraintes. Il se crée donc une sorte de tension entre le cadre scénique et la scénographie, entre le non-dit (pourtant régulateur) et le dit. « Énoncer n'est pas seulement avancer des idées, c'est aussi essayer de mettre en place, de légitimer le cadre de son énonciation »¹⁶.

Prenons, comme exemple, l'article de Bernard-Henri Lévy, intitulé *Les leçons du tsunami*, paru dans *Le Point*, le 6 janvier 2005¹⁷.

La scène englobante pour l'analyse du texte est celle du discours médiatique¹⁸ (le terme est provisoire car il faut reconnaître humblement que la typologie des discours pose le plus de problèmes et la question des types reste toujours ouverte). Il s'agit ici de partenaires engagés dans le procès de transmission de messages de toutes sortes au moyen des « média », transmission qui en tant qu'instance situationnelle se définit par les places d'émetteur et de receveur. Cette scène englobante se précise lorsque le type discursif en question se réalise dans un genre concret, où les partenaires sont liés par une relation contractuelle. Les places des partenaires se précisent dans la scène générique et nous les connaissons sans qu'on les verbalise d'une façon ou d'une autre, puisque nous avons l'expérience du genre, lequel est un article de la presse écrite, plus précisément d'un hebdomadaire d'information. Le sujet communiquant (JE-c) est un journaliste en possession de l'information, celle-ci recherchée par le sujet interprétant (TU-i), lecteur de la presse. La communication est la mieux réussie lorsque, grâce aux filtres, les partenaires se reconnaissent comme tels, c'est-à-dire comme témoins des pratiques sociales et des représentations imaginaires¹⁹ qu'ils ont d'eux-mêmes et réciproquement l'un de l'autre. Bref, la communication est la plus efficace lorsque les partenaires savent leurs places sociales dans le même univers endoxal.

Sur son site Internet, *Le Point* se caractérise comme fidèle à sa ligne éditoriale²⁰ depuis plus de trente ans, comme « un journalisme qui prend le temps de la réflexion et

¹⁴ *Ibidem*, p. 71.

¹⁵ Par exemple, annuaire téléphonique et actes notariés d'une part ; chansons ou publicités de l'autre.

¹⁶ D. Maingueneau, 1998, p. 76.

¹⁷ Le texte intégral est donné en annexe de cet article.

¹⁸ R. Ringoot, par ex., s'occupe du discours journalistique (voir : *L'analyse de discours*, 2004). Ce serait, en l'occurrence, un sous-type du discours médiatique.

¹⁹ Ces représentations sont continuellement modifiées pendant le procès discursif.

²⁰ R. Ringoot (*op.cit.*, p. 88) définit la ligne éditoriale comme « la combinaison de stratégies énonciatives dégagées dans le journal, et créant de l'identité éditoriale. D'un côté, la ligne éditoriale apparaît comme un construit discursif qui démarque les journaux les uns des autres : centres d'intérêt, ton, style, idéologie. D'autre côté, la ligne éditoriale apparaît comme un préconstruit discursif du journal : politique en matière de tirage, genres, citations... La ligne éditoriale est en quelque sorte un concept textuel : c'est l'analyse du journal qui permet de la dégager ».

apporte un éclairage approfondi et passionnant sur les faits de société évoqués par les journaux télévisés ».

Dans chaque numéro du *Point* il y a différents types de textes avec leurs mises en scène choisies. Le texte qui nous intéresse est l'article de Bernard-Henri Lévy, journaliste, philosophe, écrivain, romancier, activiste. Il est éditorialiste et chroniqueur au *Point* et y commente chaque semaine l'actualité politique, artistique et culturelle, dans une rubrique qui s'appelle *Le bloc-notes*.

Nous référant au classement de D. Maingueneau (2004), nous situons l'article de presse parmi les genres institués de mode (2), donc les genres « pour lesquels les locuteurs produisent des textes individués, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel (...). Ils suivent en général une scénographie préférentielle, attendue, mais ils tolèrent des écarts »²¹. Un article de presse, éditorial, chronique ou autre, un ancien « routinier », est un genre qui se laisse assez facilement reconnaître, aussi grâce au support où il apparaît. Il porte néanmoins une marque supplémentaire, une marque propre aux genres institués de mode (4), donc proprement auctoriaux pour lesquels la notion même de genre pose problème. Ceux derniers sont des genres non saturés, qui ne suivent pas de modèle attendu et qui « entendent capter leur public en instaurant une scène d'énonciation originale qui donne sens à leur propre activité verbale »²². C'est au sujet énonçant qu'il revient d'autocatégorieser son énoncé. D'où la présence de dénominations qui définissent de quelle façon le texte en question doit être reçu.

Dans l'exemple cité, nous avons deux sortes d'étiquettes qui orientent la lecture du sujet-destinataire y inscrit. Premièrement, c'est le nom de la rubrique : *Le bloc-notes* et deuxièmement « la leçon » dans le titre : *Les leçons du tsunami*. Cette décision personnelle du positionnement générique confère à l'énoncé une scénographie diffuse où coïncident des éléments des trois scénographies : commentaire de l'actualité, journal personnel – prise de notes et didactique. Cette décision est lourde en conséquences car il s'instaure dans cet énoncé une triple (du moins) relation intersubjective, entre différentes paires de protagonistes : leader d'opinion et consommateur du prêt-à-penser, éducateur et éduqué, auteur de notes personnelles et intrus qui y reçoit l'accès. Pour que la communication soit réussie, il faut que le TU-i égale au TU-d. Le lecteur interprétant doit donc chercher les traces de ces trois relations, d'accéder à ce calcul textuel du *montré* et du *dit* grâce à sa compétence textuelle et à sa mémoire intertextuelle. Le TU-i doit se reconnaître comme quelqu'un qui veut être informé, formé, éduqué, de connivence avec le JE. « C'est par rapport à cette mémoire que les actes de catégorisation générique prennent sens et c'est cette mémoire qui conserve la trace du geste des auteurs »²³.

Les trois scénographies se croisent, s'entremêlent. Le texte commence ainsi :

Si j'étais superstitieux, je serais passablement troublé, il me semble, par le fait que la catastrophe soit arrivée à ce moment de l'année, lendemain du jour de Noël qui devrait être synonyme, non seulement de paix, mais de recueillement et d'espoir.

²¹ D. Maingueneau, 2004, p. 112.

²² *Ibidem*, p. 113.

²³ *Ibidem*, p. 114.

Le protagoniste énonçant, l'énonciateur, unit ici le commentaire personnel sur la catastrophe, marqué par des embrayeurs (*je, me*), des hésitations et des doutes (*si j'étais superstitieux ; il me semble*) avec des explications (métalinguistiques) propres au discours didactique – Noël (...) *synonyme, non seulement de paix, mais de recueillement et d'espoir.*

La figure du texte est composée des alinéas d'une longueur comparable, une sorte de bloc-notes où l'auteur inscrit ses réflexions qui forment des séries – *Si j'étais superstitieux... ; Si je croyais à la lettre des textes sacrés... ; Si je croyais aux signes... ; si je croyais en Dieu ou si j'y croyais (...) comme on y croit de nos jours ; Je ne crois pas à cela... ; Je préfère me souvenir du temps... ; Je préfère me remémorer cette humble leçon... ; Je préfère poser... ; Je reviendrai sur tout cela.*

Il faut souligner aussi l'importance de l'intertextualité, le non-dit présent à l'esprit du destinataire interprétant qui placera l'auteur du bloc-notes du *Point* dans la tradition des écrivains engagés dans l'action, dans la politique, dans l'actualité, des écrivains qui mettent leur talent et leur plume au service de la justice et de l'humanité. Il se fait immédiatement une allusion aux écrits de F. Mauriac, auteur de : *Bloc-Notes* (1958), *Le Nouveau Bloc-Notes* (1968) et *Le Dernier Bloc-Notes* (1971), des écrits politiques, polémiques et pamphlétaires qui en ont fait un chroniqueur de la grande presse parisienne.

Le texte du *Point* analysé implique aussi toute la série de *Bloc-notes* rédigés par Bernard-Henri Lévy, qui dans sa chronique commente chaque semaine l'actualité et en profite pour la dépasser afin de refléter et commenter les maux de notre époque. C'est avec véhémence et courage qu'il défend ses opinions et combat pour la dignité de l'homme. Le titre de la rubrique devient donc un énoncé invariant du journal et prend part à la construction de sens.

L'énonciateur dont nous venons d'esquisser le visage, est présent dans son commentaire : *nous fondions ACF, Action internationale contre la faim, dont je découvre avec fierté qu'elle est en première ligne de la chaîne de solidarité... ; (...) pour réduire la part du diable, le vrai, qui s'appelle indifférence, ou oubli, et qui fait que nul ne sera là, dans un an, dans six mois, pour vérifier que les promesses ont été tenues ; (...) il y a pire encore que le déluge, pire que l'eau qui déferle, et que ce pire c'est l'eau qui stagne, l'eau pourrie par les cadavres que l'on n'a plus le temps d'enterrer, la sale eau putride et croupie qui nourrit les épidémies... ; L'événement est de ceux qui font reconsidérer les paradigmes de la pensée. C'est le type de cataclysme qui, non content de déplacer l'axe de la Terre, fait imperceptiblement bouger celui de notre rotation intérieure²⁴.*

Enfin, l'énonciateur du discours didactique est présent dans son texte non seulement par des explications, mais il a aussi recours à l'argument d'autorité : *(...) ce que les théologiens sérieux n'ont jamais perdu de vue : que les dieux sont cruels, (...), qu'ils font la mort et la vie, le mal autant que le bien, que le risque zéro n'existe pas et que, dans la distribution des mérites et des destins, des fautes et des châtements, sub-*

²⁴ Les embrayeurs (personnels, temporels...), les superlatifs, les mots dotés d'expressivité et d'émotions, les mots et les tours évaluatifs, les figures d'anaphore et autres – personnalisent le style du texte.

siste, à jamais, l'insondable mystère d'iniquité. L'énonciateur – éducateur pose des questions : *jusqu'à quand, cette mobilisation ? que faire pour la faire durer ? comment s'y prendre... ? Je préfère poser, au fond, la question que je sens venir ici ou là, et qui est celle des limites de la science, de l'ubris coupable de la technique et de la nouvelle modestie requise de la part des Terriens en situation de précarité définitive. Imprévisible, vraiment, le tsunami ? Impuissante, la science ?* Il fait appel à notre conscience et notre sensibilité par différents actes illocutoires : *Vite, d'autres médecins ! vite, d'autres vaccins !* (tours exclamatifs contenant des figures d'anaphore et de rime – en fonction d'appel à notre imagination et à notre esprit), (...) *et puissent-ils se taire, à la fin, les éternels petits cyniques qui (...) ne savent qu'ironiser...* (trope communicationnel), (...) *et notre souci de l'autre saura-t-il achever de les convaincre que la vie d'un pêcheur de Phuket vaut celle d'un yuppie de San Francisco ?* (trope communicationnel et leçon de morale qui fait écho du principe de l'égalité des hommes, principe religieux, repris par différentes déclarations au cours de l'histoire humaine – fait d'intertextualité), (...) *un élan de compassion presque aussi exceptionnel que le drame* (exemple – excellent moyen didactique qui permet de généraliser par induction), (...) *Telles sont les questions. A chacun de se déclarer.* (appel direct au destinataire de repenser toutes les questions posées et de s'y répondre).

Comme nous l'avons déjà signalé, le problème du non-dit face au dit concerne aussi l'intertextualité. Chaque discours appelle un autre, fonctionne dans un espace de l'interdiscursivité, fait découvrir tout un foisonnement culturel. Un texte est souvent chargé de références culturelles plus ou moins conscientes (citations, allusions, réminiscences, imitations, plagiat, reprises, transformations, parodies, pastiches, références, commentaires, critiques, oppositions, polémiques...).

La notion de l'interdiscours est extrêmement large, plus que l'intertextualité. Cette dernière peut être définie comme l'ensemble des relations qu'un texte donné peut entretenir avec toutes sortes d'autres textes (antérieurs, contemporains et postérieurs) dont on y trouve écho. L'interdiscours implique non seulement le dialogisme textuel, mais aussi le dialogisme de sujets, de genres, de situations...

Or, le texte analysé, la chronique de Bernard-Henri Lévy, outre les associations culturelles faites par le titre de la série (*Le bloc-notes*) dont nous avons déjà parlé, est entendu d'abord comme une occurrence de la série des chroniques de B.-H. Lévy qui apparaissent régulièrement depuis des années dans l'hebdomadaire *Le Point*²⁵. Cette série fait penser à une série générique des chroniques différentes, réalisées par des auteurs différents et dans des lieux et temps divers. Cette série est incluse elle-même dans une autre : la série des genres à énonciation subjective (outre les chroniques, les éditoriaux, les commentaires, les dessins de presse...) et ainsi de suite. Cette relation interdiscursive nous montre qu'un texte est traversé par un nombre assez important d'autres

²⁵ On peut généraliser, en parlant de différents types de messages, ce que R. Ringoot (*op.cit.*, p. 96) écrit à propos de l'information : « l'information n'existe pas 'in abstracto' », elle « n'existe que mise en forme et mise en page, (...) la nature de l'information, c'est une différence. Le niveau de pertinence n'est pas l'article du journal, mais le journal lui-même, et il s'agit alors d'observer comment l'information est développée en fonction de l'identité éditoriale. (...) En bref, l'approche sémiotique induit une contextualisation permanente du thème informatif analysé dans le système de signification que constitue le journal ».

discours. Il faut aussi mentionner une autre face du dialogisme dans lequel le texte étudié entre, à savoir les autres textes présents dans le même numéro, aussi tous les textes (y compris des formes diversifiées de pratiques discursives) qui abordent le même thème, et nous savons que le sujet du tsunami meurtrier du 26 décembre 2004 a été et est très exploité.

En empruntant l'image à Sophie Moirand²⁶, la chronique de B.-H. Lévy se contextualise dans différentes séries « textuelles », « construisant alors en amont et en aval du texte un corpus 'en boule de neige', qui permet de mettre au jour les différents domaines de mémoire construits dans et par les médias », et non seulement.

Le problème de l'interdiscursivité et de l'intertextualité est trop vaste pour l'entreprendre ici, dans le cadre de cet article. Notons le phénomène de prise en charge de l'énoncé par les sujets, qui constitue d'ailleurs un des traits caractéristiques du discours. Prendre en charge l'énoncé c'est se poser comme la source de repérages énonciatifs et comme responsable de l'acte de parole accompli. Ce qui ne signifie pas égalité. Il y a souvent, trop souvent, un décalage manifeste ou masqué entre différents sources et responsables de la parole. À côté du discours rapporté, indirect, indirect libre, à côté des citations et des îlots textuels (îlots énonciatifs) ou d'autres formes hybrides qui exemplifient l'hétérogénéité montrée, nous avons aussi des procédés d'homogénéisation syntaxique d'un énoncé à travers lequel parlent pourtant au moins deux instances d'énonciation. La discordance énonciative peut aller jusqu'à créer une tension polyphonique comme dans l'ironie à titre d'exemple.

Le problème du dit et du non-dit dans le discours est un sujet inépuisable. Nous avons essayé d'en dévoiler quelques voies d'investigations possibles.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- Bakhtine M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
 Benveniste E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
 Charaudeau P., 1983, *Langage et Discours*, Paris : Hachette
 Charaudeau P., 1988, *Une théorie des sujets du langage*, Modèles Linguistiques, t. X, fasc. 2, p. 67–78.
 Charaudeau P., 1995, *Une analyse sémiolinguistique du discours*, *Langages* 117, p. 97–111
Dictionnaire d'analyse du discours, 2002, P. Charaudeau et D. Maingueneau (éds), Paris : Seuil.
 Ducrot O., 1980, *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
L'analyse de discours, 2004, (éds) R. Ringoot et Ph. Robert-Demontrond, Eds. Apogée-Ireimar.
 Maingueneau D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris : Dunod.
 Maingueneau D., 2004, *Retour sur une catégorie : le genre*, in : *Texte et discours...*, p. 107–118.
 Moirand S., 2004, *Le Texte et ses contextes*, in : *Texte et discours...*, p. 131–143.
Texte et discours : catégories pour l'analyse, 2004, J.-M. Adam, J.-B. Grize et M. Ali Bouacha (éds), Dijon : Eds Universitaires de Dijon, coll. Langages.

²⁶ S. Moirand, 2004, p. 139.

ANNEXE

Le bloc-notes

de Bernard-Henri Lévy

Les leçons du tsunami

Si j'étais superstitieux, je serais passablement troublé, il me semble, par le fait que la catastrophe soit arrivée à ce moment de l'année, lendemain du jour de Noël qui devrait être synonyme, non seulement de paix, mais de recueillement et d'espoir.

Si je croyais à la lettre des textes sacrés, je ne pourrais pas ne pas être tenté de voir dans ce déchaînement des éléments, terre et mer, séisme et déluge conjugués, comme une réplique lointaine des cataclysmes archaïques : la Genèse, certes ; mais pas seulement ; toutes les grandes religions sont concernées ; toutes ont, gravés dans leur mémoire, une colère de Poséidon, une Atlantide, un Ut-Napishtim rescapé du déluge sumérien, un sampraksâlana chez les hindous.

Si je croyais aux signes, si je pensais que tout fait signe dans la façon dont Dieu s'adresse aux humains, je serais atterré par ce dies irae que nul signe, justement, n'a précédé, nul frémissement avant-coureur, nul avertissement comme dans le texte biblique : mer d'huile au contraire ; innocence ; parodie du paradis ; une humanité prise en traître et, pour ainsi dire, pieds dans l'eau – est-ce ainsi que Dieu parle à ses fils ? faut-il qu'il soit en colère pour qu'il nous punisse ainsi, sans préavis ni proportion ?

Car si je croyais en Dieu ou si j'y croyais, plus exactement, comme on y croit de nos jours, si je croyais dans le Dieu *good guy* des Eglises américaines, si je croyais en ce Dieu bon garçon et qui nous veut du bien des nouveaux logisticiens de la foi, l'événement me rappellerait à l'ordre, enfin, de ce que les théologiens sérieux n'ont jamais perdu de vue : que les dieux sont cruels, au contraire ; qu'ils font la mort et la vie ; le mal autant que le bien ; que le risque zéro n'existe pas et que, dans la distribution des mérites et des destins, des fautes et des châtements, subsiste, à jamais, l'insondable mystère d'iniquité.

Je ne crois pas à cela ou, en tout cas, pas comme cela. Et devant l'ampleur du désastre,

devant le nombre non seulement des victimes, mais des vivants en sursis et des disparus, je préfère, pour le moment, m'en tenir aux questions, moins théologiques et plus concrètes, de ce qui peut être concrètement fait pour porter secours aux survivants.

Je préfère me souvenir du temps où, à quelques-uns, forts de l'idée simple qu'il n'y a pas plus de catastrophes naturelles qu'il n'y a de nature ni de contrat naturel, nous fondions ACF, Action internationale contre la faim, dont je découvre avec fierté qu'elle est en première ligne de la chaîne de solidarité : jusqu'à quand, cette mobilisation ? que faire pour la faire durer ? comment s'y prendre, surtout, pour réduire la part du diable, le vrai, qui s'appelle indifférence, ou oubli, et qui fait que nul ne sera là, dans un an, dans six mois, pour vérifier que les promesses ont été tenues ? telles étaient alors les questions – telles, plus que jamais, elles demeurent.

Je préfère me remémorer cette humble leçon, apprise, elle, sur le tas, lors de nos premières missions d'ACF – je préfère me rappeler qu'il y a pire encore que le déluge, pire que l'eau qui déferle, et que ce pire c'est l'eau qui stagne, l'eau pourrie par les cadavres que l'on n'a plus le temps d'enterrer, la sale eau putride et croupie qui nourrit les épidémies mais que la technique, heureusement, sait purifier : vite, d'autres médecins ! vite, d'autres vaccins ! et puissent-ils se taire, à la fin, les éternels petits cyniques qui, face à un élan de compassion presque aussi exceptionnel que le drame, ne savent qu'ironiser sur le grand téléthon planétaire et son ballet de suppliciés !

Je préfère poser, au fond, la question que je sens venir ici ou là, et qui est celle des limites de la science, de l'*ubris* coupable de la technique et de la nouvelle modestie requise de la part des Terriens en situation de précarité définitive, imprévisible, vraiment, le tsunami ? Impuissante, la science ? Oui et non. Et je préfère entendre ceux qui nous disent que, s'il est impossible, en effet,

de prévoir le lieu et le moment où la Terre grondera, des systèmes d'alerte existent, qui fonctionnent en Californie ou au Japon, et dont nous savons que les Etats endeuillés d'Asie du Sud n'ont pas jugé utile de se doter : pourquoi ? comment ? et notre souci de l'autre saura-t-il achever de les convaincre que la vie d'un pêcheur de Phuket vaut celle d'un yuppie de San Francisco ?

Je reviendrai sur tout cela. Mais d'une chose, d'ores et déjà, je suis sûr. Le tsunami de Sumatra n'est peut-être pas la plus grande catastrophe des temps modernes ; et il suffit de relire Claudel, ou Bodard, pour se rappeler qu'au palmarès de l'horreur les crues du fleuve Jaune ou l'incendie de Tokyo de 1923 tiennent, hélas, encore la corde.

N'empêche. L'événement est de ceux qui font reconsidérer les paradigmes de la pensée. C'est le type de cataclysme qui, non content de déplacer l'axe de la Terre, fait imperceptiblement bouger celui de notre rotation intérieure. Comme le désastre de Lisbonne. Comme le Hiroshima de Jaspers et de Camus. Comme le 11 septembre 2001. Voltairien ou leibnizien ? Candide ou Pangloss ? La lucidité active du premier ou le providentialisme paresseux de second ? Les Lumières, mais lesquelles ? La théologie, mais pourquoi ? Telles sont les questions. A chacun de se déclarer.